

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Seifen-Duftöl Lavendel

Art.-No.Référence article :
34253000

UFI: AV60-P01C-6003-RCPF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fragrance

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: RAYHER HOBBY GmbH
Rue: Fockestraße 15
Lieu: D-88471 Laupheim
Téléphone: +49 (0) 7392/7 00 5-0 Téléfax: +49 (0) 7392/7 00 5-48
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Linalool
l'acétate de linalyle
cinéole / 1,3,3-triméthyl-2-oxa-bicyclo [2.2.2] octane
(R)-p-mentha-1,8-diène
3,7-diméthyl-3-octanol
Géranol / octa- 3,7-diméthyl (E) -2,6-diène-1-ol
Coumarine
Acétate de 4-tert-butylcyclohexyle
pin-2(3)-ène
pinène beta
Citronellol
Extrait de citron
Huile de pamplemousse
3-(4-tert-Butylphényl) propionaldéhyde
Diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

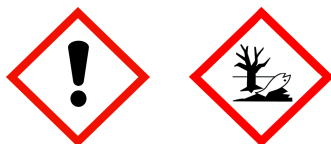
Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 2 de 13

**Mention
d'avertissement:**

Attention

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P261	Éviter de respirer les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux réglementations locale et nationale.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange composé des substances citées ci-après avec additifs non dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 3 de 13

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
120-51-4	Benzoate de benzyle			25 - 50 %
	204-402-9	607-085-00-9	01-2119976371-33	
	Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H302 H400 H411			
115-95-7	l'acétate de linalyle			10 - 25 %
	204-116-4		01-2119454789-19	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			
78-70-6	Linalool			10 - 25 %
	201-134-4		01-2119474016-42	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			
470-82-6	cinéole / 1,3,3-triméthyl-2-oxa-bicyclo [2.2.2] octane			2,5 - 10 %
	207-431-5		01-2119967772-24	
	Flam. Liq. 3, Skin Sens. 1B; H226 H317			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			2,5 - 10 %
	227-813-5	601-029-00-7	01-2119529223-47	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			
140-11-4	Acétate de benzyle			2,5 - 10 %
	205-399-7		01-2119638272-42	
	Aquatic Chronic 3; H412			
78-69-3	3,7-diméthyl-3-octanol			2,5 - < 10 %
	201-133-9		01-2119454788-21	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			
106-24-1	Géraniol / octa- 3,7-diméthyl (E) -2,6-diène-1-ol			< 2,5 %
	203-377-1		01-2119552430-49	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H315 H318 H317			
111-13-7	Octan-2-one			< 2,5 %
	203-837-1		01-2120118362-67	
	Flam. Liq. 3, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H226 H319 H412			
18479-58-8	2,6-Diméthyl-7-octen-2-ol			0 - 10 %
	242-362-4		01-2119457274-37	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
91-64-5	Coumarine			1 - < 2,5 %
	202-086-7		01-2119949300-45	
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H331 H311 H301 H317 H411			
17511-60-3	propionate de 3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-méthano-1H-indène-6-yle			0 - 10 %
	241-514-7			
	Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H319 H411			
32210-23-4	Acétate de 4-tert-butylcyclohexyle			0,1 - < 1 %
	250-954-9		01-2119976286-24	
	Skin Sens. 1B; H317			

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 4 de 13

80-56-8	pin-2(3)-ène		< 2,5 %
	201-291-9	01-2119519223-49	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H302 H315 H317 H304 H400 H410		
127-91-3	pinène beta		< 2,5 %
	204-872-5		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Asp. Tox. 1; H226 H315 H317 H304		
106-22-9	Citronellol		< 2,5 %
	203-375-0	01-2119453995-23	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317		
79-92-5	Camphene		0,025 - < 0,25 %
	201-234-8	01-2119446293-40	
	Flam. Sol. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 1; H228 H319 H410		
8008-56-8	Extrait de citron		0,1 - < 0,25 %
	284-515-8	01-2119495512-35	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H315 H317 H304 H411		
1506-02-1	1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one		0,025 - < 0,25 %
	216-133-4	01-2119539433-40	
	Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H400 H410		
8016-20-4	Huile de pamplemousse		0,1 - < 0,25 %
	289-904-6	01-2120119763-56	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H315 H317 H304 H411		
18127-01-0	3-(4-tert-Butylphényl) propionaldéhyde		< 2,5 %
	242-016-2	01-2119983533-30	
	Repr. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT RE 2, Aquatic Chronic 3; H361 H315 H317 H373 H412		
27939-60-2	Diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde		0,1 - < 1 %
	248-742-6		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H317 H412		

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 5 de 13

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
120-51-4	204-402-9	Benzoate de benzyle	25 - 50 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
5989-27-5	227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	2,5 - 10 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg	
106-24-1	203-377-1	Géranol / octa- 3,7-diméthyl (E) -2,6-diène-1-ol	< 2,5 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 4300 mg/kg	
18479-58-8	242-362-4	2,6-Dimethyl-7-octen-2-ol	0 - 10 %
		dermique: DL50 = 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3600 mg/kg	
91-64-5	202-086-7	Coumarine	1 - < 2,5 %
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg	
80-56-8	201-291-9	pin-2(3)-ène	< 2,5 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	
1506-02-1	216-133-4	1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one	0,025 - < 0,25 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg Aquatic Chronic 1; H410: M=1	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 6 de 13

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :
monoxyde et dioxyde de carbone

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Enlever toute source d'ignition.

Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs.

Pour les secouristes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Nettoyer à l'aide de détergents. Eviter les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 7 de 13

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Protéger de l'action de la lumière.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fragrance

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

Port de gants résistants aux solvants. Respecter les indications du fabricant.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Jaunâtre
Odeur:	Fruitée
pH-Valeur:	n.d.

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	84 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 8 de 13

Point de sublimation: n.a.

Point de ramollissement: n.d.

Point d'éclair: 75 °C

Inflammabilité

solide/liquide: n.a.

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: n.d.

Limite supérieure d'explosivité: n.d.

Température d'auto-inflammation: 420 °C

Température d'inflammation spontanée

solide: n.a.

gaz: n.a.

Température de décomposition: n.d.

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Pression de vapeur:
(à 20 °C) 6 hPaDensité (à 20 °C): 0,969 g/cm³

Densité apparente: n.a.

Hydrosolubilité:
(à 20 °C) Non miscible**Solubilité dans d'autres solvants**

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau: n.d.

Viscosité dynamique: n.d.

Viscosité cinématique: n.d.

Durée d'écoulement: n.d.

Densité de vapeur relative: n.d.

Épreuve de séparation du solvant: 0 %

Teneur en solvant: 10,7 %

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: < 30,9 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 9 de 13

10.5. Matières incompatibles

oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Monoxyde et Dioxyde de carbone

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (l'acétate de linalyle; Linalool; cinéole / 1,3,3-triméthyl-2-oxa-bicyclo

[2.2.2] octane; (R)-p-mentha-1,8-diène; 3,7-diméthyl-3-octanol; Géraniol / octa- 3,7-diméthyl (E)

-2,6-diène-1-ol; Coumarine; Acétate de 4-tert-butylcyclohexyle; pin-2(3)-ène; pinène beta; Citronellol; Extrait de citron; Huile de pamplemousse; 3-(4-tert-Butylphényl) propionaldéhyde;

Diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Autres informations

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastrointestinales.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 10 de 13

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Pollue l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, vider de façon optimale les emballages contaminés et les remettre à une entreprise de recyclage.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Benzoate de benzyle)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

-

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Benzoate de benzyle)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 11 de 13

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Quantité exceptée:

E1

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Benzyl benzoate)**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Marine polluant:

Yes

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Benzyl benzoate)**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y964

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

964

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

450 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

964

IATA-Quantité maximale (cargo):

450 L

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Oui



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 12 de 13

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Directive 2004/42/CE relative à COV 0,6 %; 5,4 g/l

dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive E2 Danger pour l'environnement aquatique

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications****Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Seifen-Duftöl Lavendel

Date de révision: 31.01.2024

Code du produit: 00159-0208

Page 13 de 13

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)